

SIRTOMCourville-sur-Eure
La Loupe
Senonches

8 rue des métiers

28190 Courville-sur-Eure

02 37 23 32 63

accueil@sirtom-courville.fr

www.sirtom-courville.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Séance du Jeudi 18 Juin 2026****Délibération 2026-34**

Le jeudi dix-huit Juin deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les délégués des Communautés de Communes adhérent au S.I.R.T.O.M. se sont réunis en Comité Syndical à la salle polyvalente de Manou, sous la Présidence de Monsieur Bertrand de LACHEISSERIE assisté de Monsieur HAY, Monsieur MOREAU et, Monsieur MARTIN vice-Présidents

Date de la convocation : 18/06/2026**Secrétaire de Séance : Monsieur HAY Jean Claude****Membres en exercice : 44****Membres ayant pris part au vote : 34****Etaient présents (voix délibérative) :**

Mesdames et Messieurs MARAIS Dominique, GUILLEMET Philippe, GALLET Aline, VIALLE Julie, RIBARDIERE Marie-Angèle, MAIGNE Thierry, AVELINE Emmanuel, MARTIN Fabien, LE NAOUR Frédéric, CHAREAU Julien, LE-SANT Jérémy, CHAUVIN Lydie, DEGLOS Vincent, HAY Jean Claude, POINTEAU Sébastien, BUFFETRILLE Guy, SERRE Frédéric, BARTHET Carole, MENAGER Pascal, POURTOUT Kevin, De LACHEISSERIE Bertrand, SECRETAIN Catherine, GARNIER Denis, VINCENT Cédric, MOREAU Lucienne, CLEMENT Pierre, ANDRE Albert, MICHEL Marie-Françoise, PARIS Jean-Pierre, SUBLEMONTIER Denis, SUBLEMONTIER Stéphanie, LAGOUTE Didier, PEAN Thierry, MOREAU Aurélien,

Etaient absents excusés :

Mesdames et Messieurs JULIEN Jean-Luc, DONCK Olivier, MEUNIER Jerome, ZAMPAGLIONE François

Etaient absents :

Mesdames et Messieurs DERRIEN Mathieu, BESANCENEZ Sandra, PETREMENT Patrick, BOURNISSEN Anthony, PLESSIS Fabien, DUCROCQ Hervé

Adoption Règlement Budgétaire et Financier du SIRTOM

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et en particulier ses articles 53 à 57 ;

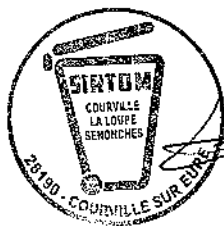
En vertu de l'article L.5217-10-8 du CGCT, l'adoption d'un qui fixe les règles de gestion applicables pour la préparation et l'exécution du budget, la gestion pluriannuelle et financière des crédits et l'information des élus est obligatoire pour toutes les entités appliquant l'instruction budgétaire et comptable M57.

Suite au renouvellement général, le SIRTOM est appelé à adopter son règlement budgétaire et financier le vote de la première délibération budgétaire

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adopter le règlement budgétaire et financier (joint en annexe) ;

PRÉFECTURE
D'EURE-ET-LOIR

22 JUIN 2026

BUREAU COURRIER
ARRIVÉEPour extrait certifié conforme
Le Président,

Bertrand DE LACHEISSERIE

Rendu exécutoire par le Président

Compte tenu de la réception en préfecture Le 22/06/2026

Et de la publication Du 23/06/2026

Le Président,

Bertrand de LACHEISSERIE

